

**ARRÊTÉ n° 6-DRH-2019 du 07 janvier 2019
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE
DES PROFESSEURS CERTIFIÉS ET DES ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT**

Le Vice-Recteur de Mayotte,

Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la Loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le Décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;

Vu le Décret n°72-583 du 4 juillet 1972 définissant certains éléments du statut particulier des adjoints d'enseignement ;

Vu le procès-verbal de dépouillement et de proclamation des résultats du scrutin concerné, en date du 06 décembre 2018 ;

ARRÊTE :

Article 1er : Sont nommés membres de la commission administrative paritaire locale des professeurs certifiés et adjoints d'enseignement les représentants de l'administration et les représentants des personnels régulièrement élus, désignés ci-après :

A / Représentants de l'administration :

a) Membres titulaires :

- Monsieur Stephan MARTENS, vice-recteur de Mayotte, président
- Monsieur Dominique GRATIANETTE, secrétaire général
- Monsieur Stéphane BAYIG, directeur des ressources humaines
- Madame Catherine IBANEZ, IA-IPR d'économie-gestion
- Monsieur Alain LACAZE, IA-IPR Langues
- Madame Sandrine INGREMEAU, IA-IPR déléguée académique au numérique éducatif
- Monsieur Laurent SOUCHARD, IA-IPR de mathématiques
- Madame Catherine DAUMAS, IA-IPR lettres
- Monsieur Jean-Maurice SOLDAN, IA-IPR - EPS
- Monsieur Attoumani BINA, chef de la DPE 2 D
- Madame Balbine OLLIER, proviseure du lycée de Sada
- Monsieur Laurent CHABASSIER, proviseur du lycée Younoussa Bamana
- Madame véronique FABRE, principale adjointe du collège de Passamainty
- Monsieur Didier PIOLAT, proviseur du lycée de Petite-Terre
- Madame Barbara LEPERS, proviseure adjointe (FF) du lycée Mamoudzou nord
- Madame Claudine VANDERDRIESSCHE, principale du collège de Kani-Kéli
- Madame Marguerite VER EECKE, principale du collège de Tsimkoura
- Monsieur William MINGUELY, Responsable du service juridique
- Monsieur Philippe LELOURDY, contrôleur de gestion

b) Membres suppléants :

- Monsieur Jean-Pierre REDJEKRA, chef de cabinet
- Monsieur Abdoul KAMARDINE, chef de la DPA
- Monsieur Didier SCHROEDER, chef de la DOS
- Madame Patricia TRUMPI, chef de la DPC
- Monsieur Joseph BUISAN, proviseur du lycée de Bandrélé
- Madame Jocelyne BERNARD, principale du collège de Bouéni
- Madame Edelette MEYAMBENE, principale adjointe du collège de Doujani
- Madame Aminata THIENTA, proviseure adjointe du lycée Younoussa Bamana de Mamoudzou
- Monsieur M'Hamed SLIMANO, proviseur adjoint du lycée de Sada
- Monsieur Jean-Pierre DURAND, principal du collège Zéna M'Déré de Pamandzi
- Madame Sophie BOURDIN, principale du collège Frédéric d'Achery de Koungou
- Madame Isabelle HAMON, principale du collège de Kawéni 2
- Madame Ghislaine CRABE, principale adjointe du collège de Dzoumogné
- Monsieur David LEPERS, principal du collège de Kwalé
- Madame Chadia BOUDARSSA, chef de la DPE 1 D
- Madame Claudine HAAB, principale du collège de M'tzamboro
- Monsieur François KAYUMA, principal adjoint du collège de Bandrélé
- Monsieur Marc ROBAS, principal adjoint du collège Bouéni M'Titi de Labattoir
- Madame Nathalie MICHELI, proviseure adjointe du lycée de petite terre

B/ Représentants du personnel :

Au titre de la FSU

a) Membres titulaires

Classe normale (9)

Mme ADELBRECHT Claudine, M. DESTENAY Philippe, M. MIQUEL Thomas,
M. BA Konko, M. SILVAS Sabrina, M. SAINDOU DIMASSI Mouftahou,
M. LOUHIBOU RUBIO Habib, M. ANDAZA Benoit, M. BOURA Anli

Hors-classe et classe exceptionnelle (2)

M. NOURI Henri, Mme BRUN Brigitte

b) Membres suppléants

Classe normale (9)

M. CHERICHI Foued, M. MAUNOIR Marc-Aurèle, M. DUBRUQUE Joris,
Mme MOREL Marion, M. GELIN Mathieu, Mme BAR Aileen, Mme MANDHUI
Gwénaëlle, M. FERTON Pascal, Mme RENAULT Katell

Hors-classe et classe exceptionnelle (2)

M. MARIAN Didier, Mme LE BIHAN Patricia

Au titre de la CGT Educ'action :

a) Membres titulaires

Classe normale (2)

Mme HUGON Léa, Mme MALTAVERNE Emilie

Hors-classe et classe exceptionnelle (1)

Mme ROVIRA Pilar

b) Membres suppléants

Classe normale (2)

M. FORNONI Franck, Mme ALI HARED Neima

Hors-classe et classe exceptionnelle (1)

M. GABA Jonas

Au titre du SGEN CFDT :

a) Membres titulaires

Classe normale (1)

M. BA Amadou

Hors-classe et classe exceptionnelle (1)

Mme CHAVANON Isabelle

b) Membres suppléants

Classe normale (1)

Mme ALI Naghaina

Hors-classe et classe exceptionnelle (1)

M. PETIT Salim

Au titre de l'UNSA éducation :

a) Membres titulaires

Classe normale (1)

M. BILLEROT Alexandre

Hors-classe et classe exceptionnelle (1)

M. KUOLA Vital

b) Membres suppléants

Classe normale (1)

M. CARRASCO Guido

Hors-classe et classe exceptionnelle (1)

Mme BILLEROT Marylène

Au titre de Sud éducation :

a) Membres titulaires

Classe normale (0)

Hors-classe et classe exceptionnelle (1)

M. ABDELLAOUI Abderrahmane

b) Membres suppléants

Classe normale (0)

Hors-classe et classe exceptionnelle (1)

M. HANAFI Rachid

Article 2 : La durée de leur mandat est fixée à quatre ans, à compter de la date d'effet de l'arrêté de composition, soit le 1^{er} février 2019.

Article 3 : Le précédent arrêté portant nomination des membres de la commission administrative paritaire locale des professeurs certifiés et des adjoints d'enseignement de Mayotte, en date du 18 septembre 2018 est abrogé.

Article 4 : Le secrétaire général du vice-Rectorat de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Mamoudzou, le 07 janvier 2019

